

**Ecole Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires**

1298
**Université
Claude Bernard
Lyon I**

**DESS Informatique
Documentaire**

Rapport de stage

Bibliothèque de Bordeaux : propositions pour la
constitution d'un réseau informatisé de lecture publique

Marylène SURVILLE
sous la direction de:

madame **Danielle ROBERT**
conservateur en chef
à la Bibliothèque de Bordeaux

madame **Odile TOUZET**
conservateur

madame **Anne-Marie BERNARD**
bibliothécaire

1991
Stages
30

1991

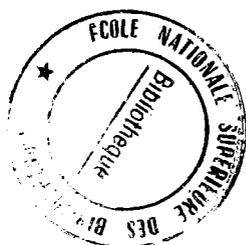
**Ecole Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires**

**Université
Claude Bernard
Lyon I**

**DESS Informatique
Documentaire**

Rapport de stage

Bibliothèque de Bordeaux : propositions pour la
constitution d'un réseau informatisé de lecture publique



Marylène SURVILLE
sous la direction de:

madame Danielle ROBERT
conservateur en chef
à la Bibliothèque de Bordeaux

madame Odile TOUZET
conservateur

madame Anne-Marie BERNARD
bibliothécaire

**BIBLIOTHEQUE DE BORDEAUX : PROPOSITIONS POUR
LA CONSTITUTION D'UN RESEAU INFORMATISE DE
LECTURE PUBLIQUE.**

Marylène SURVILLE

RESUME:

La poursuite du projet d'informatisation de la Bibliothèque de Bordeaux passe par une restructuration des bibliothèques de quartier en réseau informatisé. Les avantages de l'informatisation sont discutés et font apparaître, pour chacune d'elles, les besoins matériels et professionnels à mettre en oeuvre dans la perspective d'une modernisation de la lecture publique.

DESCRIPTEURS:

Réseau local, Bibliothèque publique, Automatisation, France, Bordeaux (Gironde).

ABSTRACT:

The carrying out of the project of computerizing the Library of Bordeaux needs to restructure district libraries into a computerized network. For each of these libraries, the advantages of computerizing are discussed, and underscore the needs of equipment as well as professional assistance, according to the future prospect of an up to date public-reading in Bordeaux.

KEYWORDS:

Information network, Public library, Automation, France, Bordeaux (Gironde).

Remerciements

Je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements à

Monsieur Pierre BOTINEAU, Conservateur en chef de la Bibliothèque de Bordeaux

Madame Danièle ROBERT, Conservateur en chef à la Bibliothèque de Bordeaux

Monsieur Pascal GASTEUIL, de la Direction Organisation et Informatique de la Ville de Bordeaux

et à l'ensemble du personnel de la Bibliothèque

pour l'aide et le soutien qu'ils m'ont témoignés pendant la durée du stage.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
I - <u>HISTORIQUE DE LA BIBLIOTHEQUE DE BORDEAUX.....</u>	2
II - <u>PRESENTATION DE L'ORGANISME.....</u>	3
1. <u>Le site central de Meriadeck.....</u>	3
1.1. Les différents services.....	3
1.2. Le système informatisé de gestion.....	5
Architecture du système.....	5
Le système d'exploitation.....	8
Les applications: les différents modules.....	9
2. <u>Les bibliothèques de quartier.....</u>	10
2.1. Le service central.....	12
2.2. Le contexte du réseau.....	14
2.2.1. Positionnement des bibliothèques de quartier.....	14
A - Un réseau à 2 vitesses.....	14
B - Vers un réseau cohérent.....	14
<u>III - EXTENSION DE L'INFORMATISATION A L'ENSEMBLE DU RESEAU: ENJEUX, OBJECTIFS.....</u>	15
3.1. Apports de l'informatisation.....	15
<u>Une gestion interne améliorée.....</u>	15
<u>Un réseau harmonieux et transparent.....</u>	16

IV - TRAVAIL EFFECTUE: RESULTATS DE L'ETUDE.....17

▪ **L'informatisation des bibliothèques de quartier....17**

A - **Les deux annexes informatisées.....17**

B - **Dossiers.....18**

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENTS

INTRODUCTION

Le présent rapport est le fruit de quatre mois de stage effectué du 3 juin au 30 septembre 1991, sous la direction de Madame Danièle ROBERT, Conservateur en chef à la bibliothèque de Bordeaux, de Madame Odile TOUZET, Conservateur responsable du Service catalogues et bibliographies et de Madame Anne-Marie BERNARD, Bibliothécaire, responsable du Service des bibliothèques de quartier.

Ce stage a été très enrichissant car il m'a permis de vivre en direct le "lancement" d'une bibliothèque de grande envergure, d'un équipement moderne et performant, très attendu du public.

La découverte de l'organisation et du fonctionnement d'un organisme aussi important, offrant des services de pointe, a été riche d'enseignements. Cependant la difficulté d'accomplir un tel stage dans une structure d'accueil organisant son ouverture, par là même en pleine effervescence et en plein tâtonnements, est à souligner.

L'ensemble des éléments constitutifs de la bibliothèque - la mise en oeuvre des services, le système de gestion informatisée, le magasin robotisé - sont passés en phase de fonctionnement réel pendant la durée du stage. Les évolutions et les développements à venir sont nombreux, tous ne sont pas analysables. Une étude en profondeur aurait nécessité un stage beaucoup plus long.

Après une approche de l'organisation dans son ensemble, le travail effectué a porté plus précisément sur la poursuite du projet d'informatisation du réseau des bibliothèques de quartier, dans le cadre de l'élan porteur créé par la construction de la Bibliothèque de Bordeaux.

Une étude de faisabilité m'a été demandée, analysant la réalité et les besoins du réseau et avançant des propositions pour réaliser cette informatisation. Ce rapport propose donc une présentation de l'ensemble de la bibliothèque de Bordeaux, une réflexion sur les enjeux d'un réseau informatisé et un scénario cas par cas pour chaque bibliothèque de quartier.

I - HISTORIQUE DE LA BIBLIOTHEQUE DE BORDEAUX

Aboutissement d'un projet de grande envergure qui a pris naissance en 1980, fruit du travail de multiples équipes de professionnels, la Bibliothèque de Bordeaux, installée dans le nouveau quartier de Meriadeck, a ouvert ses portes au public le 20 juin 1991.

Se voulant une grande bibliothèque publique à l'échelle de la grande agglomération qu'est Bordeaux, elle offre au public bordelais et à sa banlieue, sur 26000 m² répartis sur onze niveaux, une architecture résolument moderne, la richesse de ses collections (un million de documents), des équipements techniques performants (informatique, robotique, vidéo...). Outre les fonds d'étude et les fonds patrimoniaux particulièrement développés, la lecture publique trouve un nouvel essor grâce à la Bibliothèque pour adultes et adolescents (riche de 50000 documents en accès libre) et la Bibliothèque pour enfants (20000 doc.), deux services entièrement nouveaux.

Jusqu'à la mise en service de ce nouvel équipement, la Bibliothèque municipale de Bordeaux, logée depuis 1891 dans l'ancien couvent des Dominicains, rue Mably, s'efforçait malgré l'exiguïté des locaux, de remplir sa mission et de répondre aux besoins grandissants d'information, de documentation, de lecture, d'un public de jour en jour plus nombreux. La Bibliothèque de Mably étant principalement une bibliothèque d'étude, la lecture publique s'est développée, dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, sur le principe de bibliothèques de prêt assurant la desserte des quartiers de la ville.

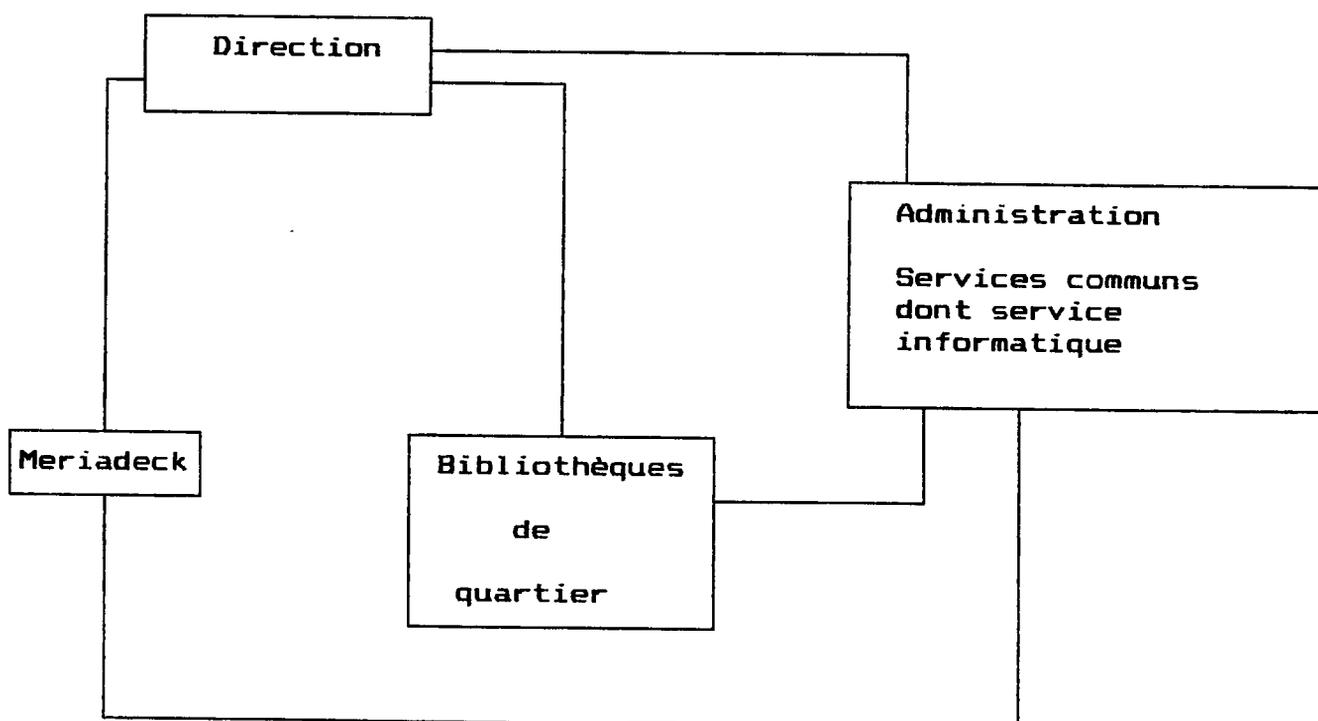
Ce réseau ancien a subi de nombreuses modifications. Il est aujourd'hui constitué par onze annexes, d'inégale importance, et complété par un bibliobus mis en service en octobre 1990, destiné à desservir les quartiers éloignés.

Nous verrons plus en détail les caractéristiques du réseau ultérieurement. Toutefois certaines constatations s'imposent. Malgré des imperfections à la fois historiques et structurelles - certains quartiers importants non desservis, inégalité des collections, des activités, des locaux... - les dix dernières années ont vu se développer les efforts pour promouvoir la lecture publique et améliorer l'implantation auprès du lectorat potentiel. Modernisation des locaux, actualisation des collections, animations, sont autant d'atouts à leur actif.

En ce sens, dans le cadre du projet Meriadeck, l'élan de modernité, loin de scléroser et de stopper le développement du tissu d'annexes, ne doit-il pas au contraire entraîner derrière

lui les "satellites" de la lecture publique ? L'idée d'une super bibliothèque ultra moderne éclipsant totalement les bibliothèques de quartier n'est certainement pas constructive. La Bibliothèque Meriadeck doit pouvoir vivifier et stimuler le potentiel des bibliothèques de quartier, développant l'interaction et la complémentarité. Une volonté est affirmée de part et d'autre, à la fois par la Ville de Bordeaux et par les responsables de la bibliothèque, de dynamiser les bibliothèques de quartier en créant un réseau structuré et vivant.

II - PRESENTATION DE L'ORGANISME



1. Le site central de Meriadeck

1.1. Les différents services

- La Bibliothèque des enfants: service entièrement nouveau, sur une surface de 740 m², elle propose en libre accès un fonds d'environ 25000 documents (livres, albums, revues, cassettes, CD...).

- Le Service d'information et d'actualité: il propose en libre accès, pour une consultation sur place uniquement, un panorama de la presse courante avec 20 quotidiens et

250 revues, 4000 volumes permettant une recherche rapide sur des sujets d'actualité.

▪ La Vidéothèque Bordeaux-Aquitaine:

le fonds propre à la Vidéothèque est de 600 documents (documentaires, films publicitaires, longs métrages, à vocation régionale). Il est complété par un fonds encyclopédique de la bibliothèque Meriadeck de 1200 titres. L'ensemble proposé en consultation exclusivement est géré dans un magasin robotisé.

▪ La Documentation régionale:

ce service permet la consultation sur place de la documentation sur Bordeaux et la région Aquitaine. Le fonds en libre accès offre 50 titres de périodiques et un ensemble de documents variés (livres, cartes, plans...).

▪ Le Service des catalogues et bibliographies:

il offre un grand nombre de bibliographies générales, la consultation de CD-Rom, bases de données, et le Prêt-entre-bibliothèques. Il propose l'accès par le Fichier manuel et le Catalogue informatisé à l'ensemble des collections de la bibliothèque.

▪ La Bibliothèque des Adultes-Consultation:

elle propose en libre accès environ 15000 usuels et 200 titres de revues. Sont stockés en magasin, qu'il soit traditionnel ou robotisé, 500000 volumes. Un fonds de documents non imprimés (microfilms, microfiches, vidéo-disques, CD-Rom) est mis à la disposition du public.

▪ Espace de lecture pour déficients visuels:

ce service, équipé de 4 cabines de lecture, et doté de matériel spécifique très performant (micro-ordinateurs, CD-Rom) permet la lecture et la transcription des documents (braille, synthèse vocale).

▪ Les Fonds patrimoniaux:

un fonds particulièrement riche, de 400000 documents (manuscrits, imprimés, estampes, monnaies et médailles) est géré par ce service.

▪ La Bibliothèque musicale:

en cours de constitution, elle n'ouvrira qu'à la fin de l'année 1991. Prenant la suite de la Discothèque du Grand Théâtre de Bordeaux, elle possédera un fonds de disques noirs en archives, 12000 CD et cassettes, des livres et des partitions, un auditorium.

▪ Le magasin robotisé:

120000 ouvrages sont gérés par un système de stockage et d'acheminement automatique de documents. (Cf. Livres Hebdo n° 42. 13-10-89)

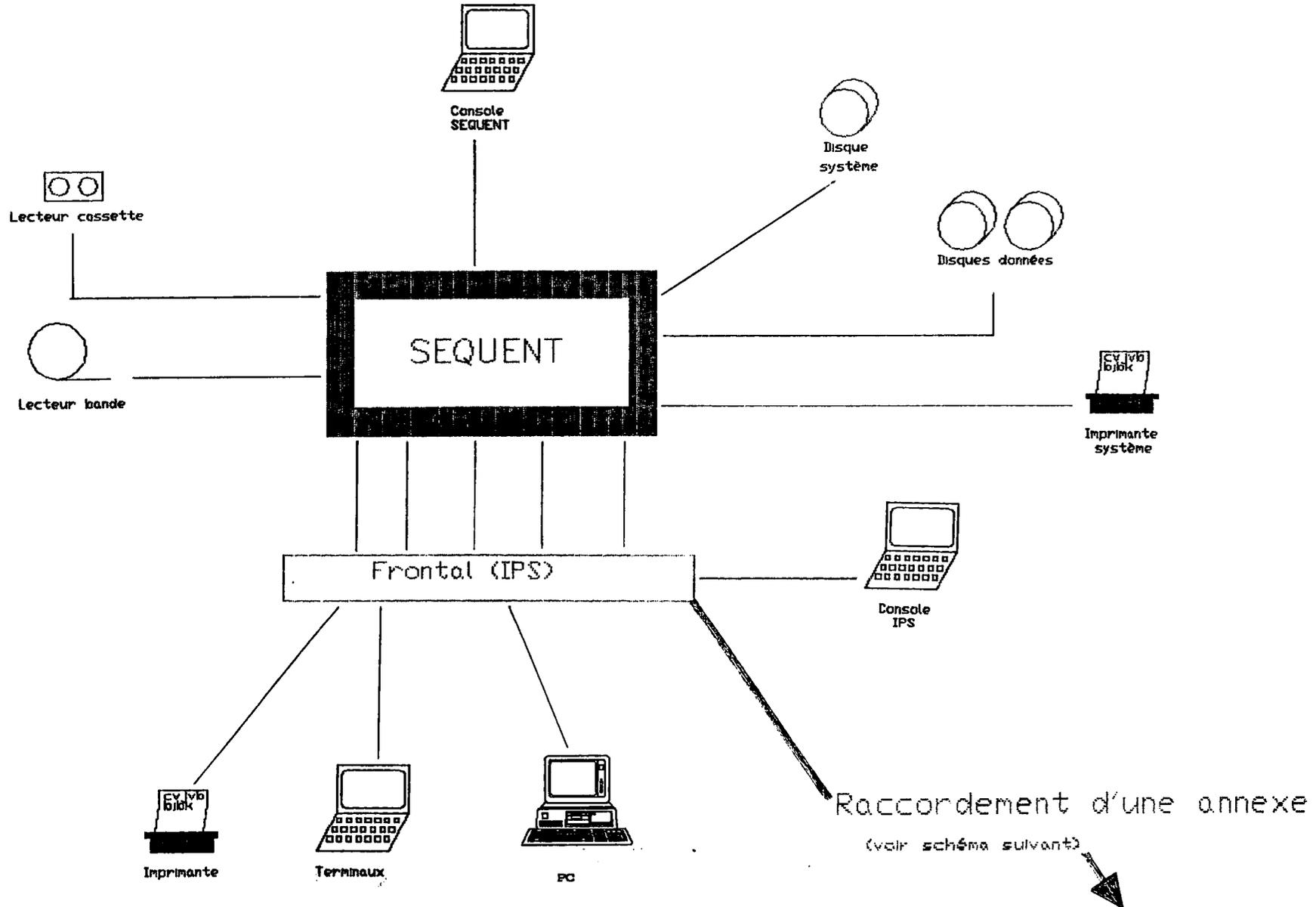
1.2. Le système informatisé de gestion

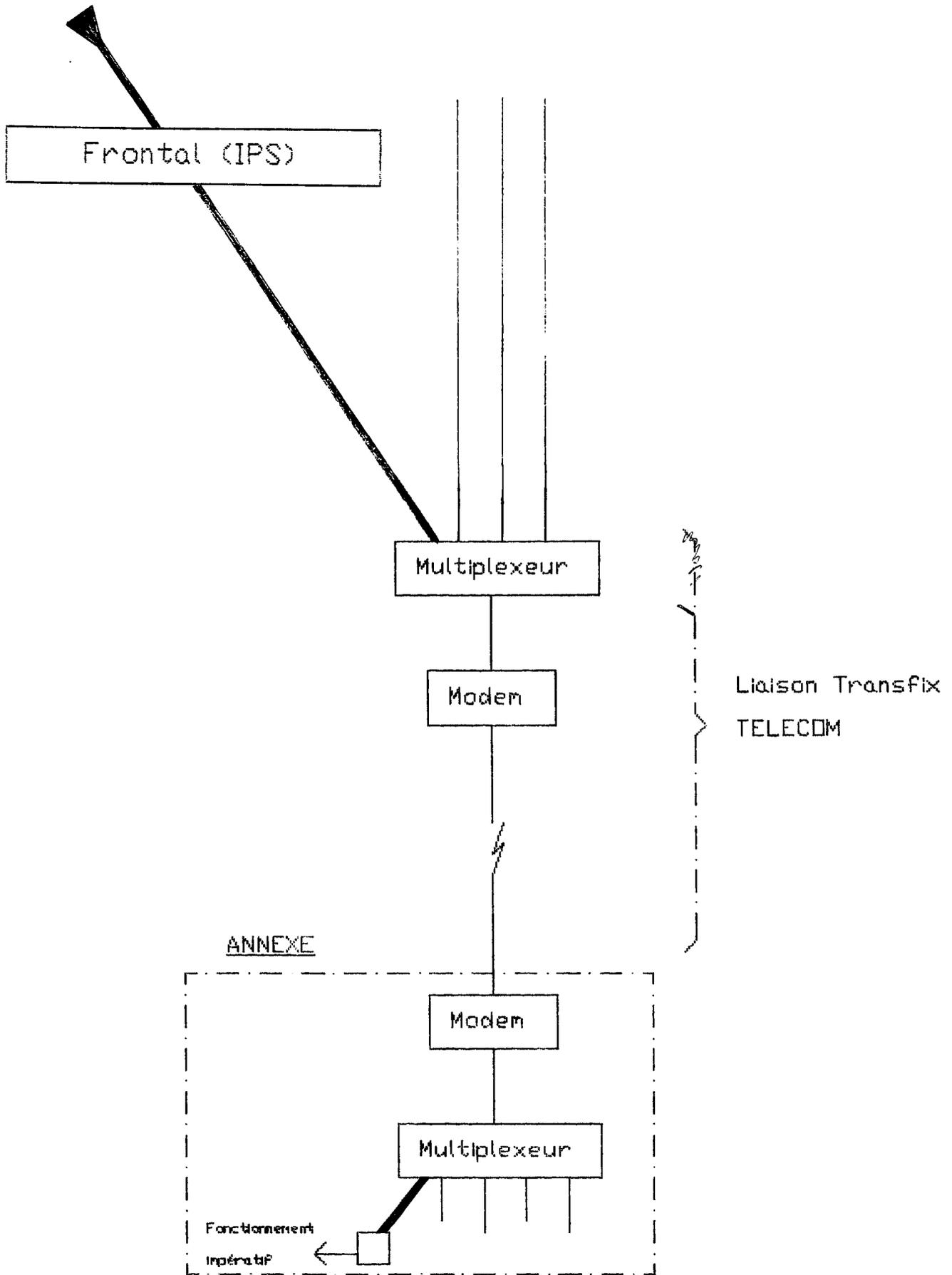
Le système mis en place est articulé autour d'un SEQUENT symmetry S 27, multiprocesseur à architecture parallèle, et d'un frontal (autocommutateur de données) Telsat 7050, installés sur le site central de Meriadeck. Il permet de gérer les différentes fonctions de la chaîne documentaire, sur la base des besoins recensés dans le cahier des charges.

Architecture du système

(Voir Schéma page suivante)

SITE CENTRAL DE MERIADECK





(voir en annexe document 2)

L'architecture du système se compose de sous-ensembles assurant chacun une fonction:

- la gestion de la base de données, assurée par l'ordinateur central (Sequent)
- la connexion des postes de travail, assurée par un auto-commutateur de circuits virtuels, l'IPS, permettant de gérer dynamiquement les accès.
- les postes de travail, assurés par des terminaux spécialisés.

▪ L'IPS: spécifique à la configuration de la Bibliothèque de Bordeaux. Pour gérer un nombre important de terminaux - au nombre de 100 - elle est dotée d'un IPS, fonctionnant sous le contrôle de micro-processeurs, un peu comme un standard téléphonique, permettant d'établir pour chaque terminal la liaison avec les unités centrales, à des niveaux d'accès différents. Cet élément du système permet la gestion de pénurie, ou gestion dynamique des ressources (possibilité de rendre indépendants les entrées physiques du Sequent du parc de périphériques). Dans sa configuration actuelle, le système dispose de 144 voies fixes dont 120 pour l'IPS. L'extension du système passe par l'augmentation du nombre de voies.

Il est structuré en Divisions correspondant aux différents services et affectations de travail, regroupant elles-mêmes un certain nombre de voies.

▪ Les postes de travail:

- Postes de recherche grand public
Terminal T 1200
- Postes de prêt
Terminal T 1200 : couplage des terminaux de prêt au système antivol (incorporation dans un seul élément du lecteur à laser de code-barres et d'un appareil de dé-sensibilisation/re-sensibilisation.
- Terminaux intelligents MET
ce sont des micro-ordinateurs de type PC dotés d'un disque de 20 Mo et d'une mémoire de 640 Ko qui sont reconnus par le système comme des terminaux ordinaires multi-fonctions.

Le système d'exploitation

Il s'agit du système LIBS 100, développé par la société américaine CLSI. La Bibliothèque de Bordeaux vit une période de transition. La version 28 installée actuellement - cohabitation d'un environnement Flirt propre à CLSI et d'Unix - doit être remplacée prochainement par ce qui sera la version 29, LIBS PLUS - gestionnaire de base de données relationnelle standard Process sous Unix -.¹ Cette version, attendue par les utilisateurs de CLSI, offrira tous les développements proposés dans la réponse de CLSI à l'appel d'offres.

¹ Cf. en annexe: doc. 1

Les applications : les différents modules

▪ Le module d'acquisitions:

Dans l'état actuel de la version 28, il n'est pas utilisé à la Bibliothèque de Bordeaux. Il a été refusé par les bibliothécaires parce que non conforme au cahier des charges: pas de gestion de suggestions de commandes.

▪ Le module de catalogage:

Il fonctionne en format OCLC-MARC (compatibilité avec les grands serveurs). Il permet:

- la création et la mise à jour d'enregistrements en format MARC sur les terminaux MET
- la récupération de notices bibliographiques (une convention a été signée avec la Bibliothèque Nationale) par requêtes seulement

Le logiciel de composition MARC: la notice composée ou modifiée sur le terminal, est ensuite retransmise à LIBS 100, puis mise à jour et indexée, en temps réel.

- l'indexation matière: établie à partir de la liste d'autorité Rameau. La version 28 n'offre pas de véritable gestion intégrée des vedettes d'autorité.

▪ Le module de recherche en ligne (OPAC): CL-CAT:

Il permet des accès multiples

- auteur
- titre
- mots-clefs
- combinaison d'opérateurs booléens

aux notices du catalogue.

Etant totalement intégré aux autres modules, il donne l'information de disponibilité du document. Les fonds de chaque section ou annexe sont identifiés clairement.

Actuellement, le catalogue multimédia contient les notices des types de documents suivants:

- ouvrages
- cassettes textes
- enregistrements sonores

Sont en préparation les grilles de saisie des:

- périodiques, atlas, cartes et plans
- vidéocassettes de consultation sur place (saisies dans la base parallèle de la Vidéotheque Bordeaux-Aquitaine)

▪ Le module prêt:

Il permet de gérer les fonctions nécessaires au prêt et à la circulation des documents. La bibliothèque ne les utilise pas toutes. Le développement de certaines fonctions comme la réservation d'un document est prévu avec la montée en puissance de la bibliothèque.

Elle a choisi de gérer:

- entrées et sorties des documents. L'option du prêt centralisé a été choisie afin de rationaliser les circulations du

public dans la bibliothèque et à des fins d'économie de personnel et de matériel.

- la communication sur place: un système automatisé de transport des documents, provenant soit des magasins traditionnels, soit du magasin robotisé, permet d'optimiser les procédures de communication d'ouvrages.

- la détection des retards

- l'impression des avis de retard et des rappels de documents (Datamailer)

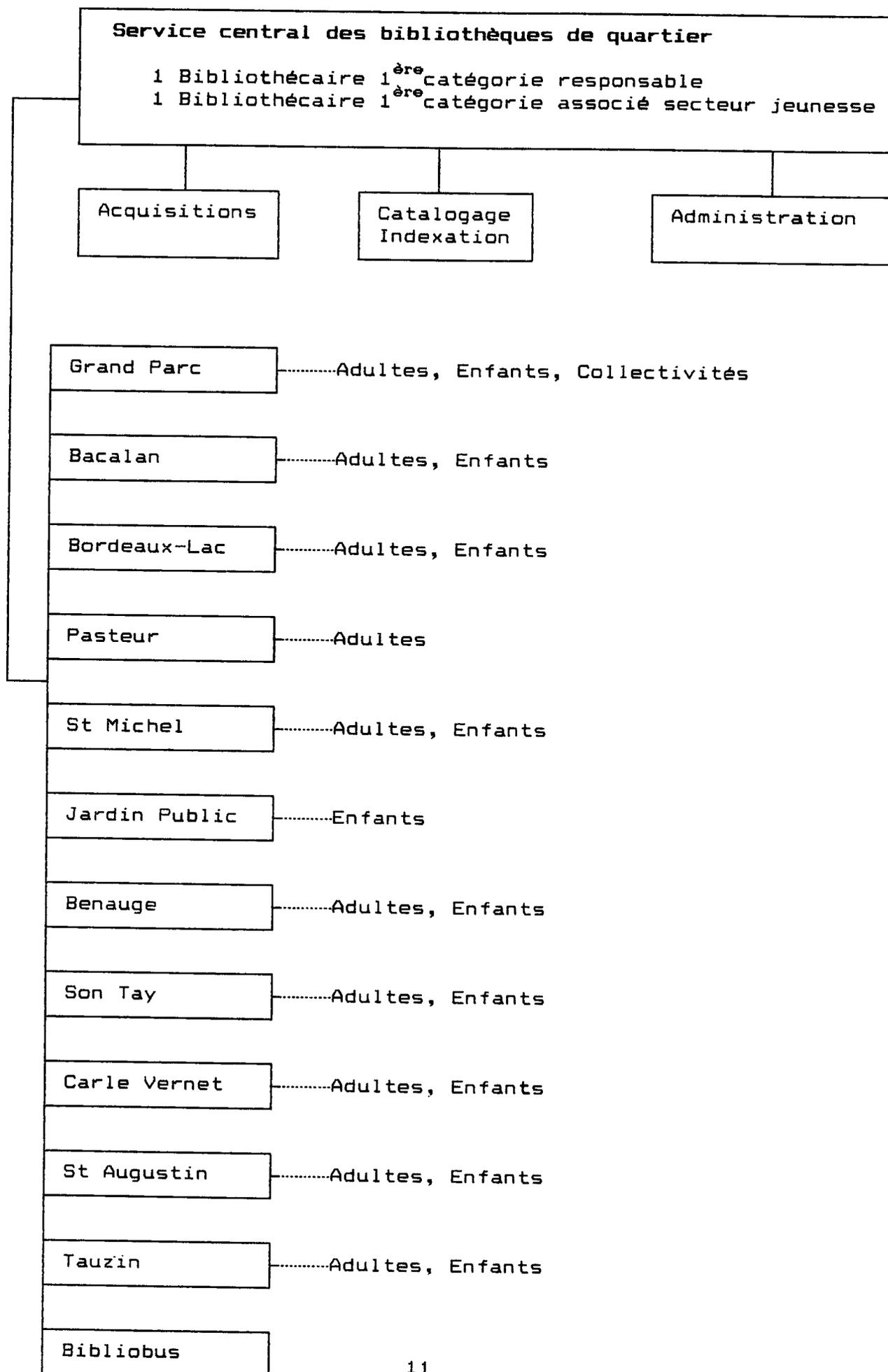
- l'édition de statistiques de prêt

- " " " " sur les collections et les

lecteurs: cette partie du module n'est pas très poussée dans la version 28 et devrait être améliorée par la version 29.

2. Les bibliothèques de quartier

(voir organigramme page suivante)



2.1. Le service central

▪ Organisation actuelle: nouvellement installé au rez-de-dalle de la Bibliothèque Meriadeck, le service central des bibliothèques de quartier compte onze emplois permanents.² Chargé de gérer l'ensemble des bibliothèques de quartier, il centralise certaines activités: facturation, catalogage, indexation. Tout en maintenant la cohésion du réseau de lecture publique, une plus grande autonomie est laissée depuis quelques années aux responsables des annexes.

- *Les acquisitions*: chaque responsable, disposant d'un budget propre, effectue son choix chez le libraire et développe les collections en fonction des attentes de son public. La réception des commandes, la vérification et le pointage de la facture, incombent au service central.

- *Le catalogage*: chaque ouvrage est saisi en format MARC dans la base informatisée de Meriadeck par les catalogueurs du service central. Le service dispose de deux terminaux T 1200 et de deux micro PC. Derrière la notice bibliographique, est rattachée ce que l'on appelle la saisie exemplaire correspondant à la localisation et au code-barres de chaque ouvrage. Actuellement, toutes les bibliothèques de quartier n'étant pas informatisées, un fonctionnement mixte s'impose, qui alourdit la charge de travail du personnel du service central.

1) Premier cas: les ouvrages destinés aux annexes informatisées leur parviennent directement après saisie dans la base.

2) Deuxième cas: pour les ouvrages des annexes non-informatisées, des fiches Bristol normalisées (auteur, titre, topographique) sont tirées sur imprimante et insérées dans chaque ouvrage. Elles alimentent le fichier manuel des bibliothèques de quartier et du service central.

Les ouvrages sont ensuite distribués dans chaque annexe par un système de navette hebdomadaire.

L'équipement, l'entretien et les réparations d'ouvrages sont assurés par les bibliothèques de quartier elles-mêmes.

▪ Organisation future: apports de l'informatisation

2 scénarios sont envisageables:

Scénario a: décentralisation des tâches principales (acquisitions et catalogage)

Scénario b: maintien de la centralisation

Scénario a:

Les acquisitions: l'hypothèse du développement du module "acquisitions" de CLSI permet de reconsidérer la gestion des acquisitions.

² Cf. en annexe: doc. 3

- prise en charge dès la commande chez le libraire par chaque annexe
- toutes les procédures de vérification, d'impression des bons de commande, de réception, de gestion comptable, peuvent être faites en ligne et mises à jour automatiquement.

Le catalogage: la gestion informatisée des acquisitions offre la possibilité de compléter la notice simplifiée servant à la commande et de la basculer dans la base bibliographique, créant ainsi un gain de temps appréciable.

Toutefois, un point touchant à l'organisation même du réseau, est à souligner, qui risque de gêner la pratique d'un circuit du livre totalement décentralisé. Chaque annexe achetant à peu près les mêmes nouveautés au même moment, le même titre est parfois réceptionné en onze exemplaires au service central et distribué presque simultanément aux annexes. La décentralisation du catalogage risque de générer des doublons ou des écrasements de notices au moment de la saisie (dûs en partie au décalage entre la saisie et l'apparition dans le catalogue informatisé). Une organisation nouvelle consistant par exemple en un roulement de catalogage avec un planning défini pour chaque annexe peut remédier à ce problème. Dans ce cas, un coordinateur rattaché au service central, veillant aux corrections et à l'harmonisation de l'indexation et du catalogage pour l'ensemble du réseau est absolument nécessaire.

Cette solution est intéressante:

- allègement des tâches du service central
- impact de motivation et d'autonomie auprès des bibliothèques de quartier

Mais des problèmes subsistent:

- formation du personnel des annexes au catalogage informatisé et à l'indexation
- cohérence de la base bibliographique

L'existence d'un service central assurant l'harmonie et la cohésion du réseau - interlocuteur privilégié, transmission de l'information, liens avec le site central de Meriadec - reste un élément très positif.

Scénario b:

L'avenir immédiat semble privilégier cette deuxième solution, plus simple à mettre en place. L'informatisation complète du réseau rendra de toute façon plus souple et plus rationnelle la gestion du service central et apportera des améliorations sensibles dans son organisation.

- catalogage en ligne et saisie d'exemplaire immédiate
- suppression des fiches Bristol et des fichiers manuels
- accélération de la mise en circulation du document dans les annexes

2.2. Le contexte du réseau

C'est un des plus anciens de France. La première bibliothèque de quartier y a été créée en 1944, suivie en 1949 par la première bibliothèque pour enfants de province. Après de nombreuses transformations, ses onze annexes et son bibliobus couvrent inégalement la ville de Bordeaux.³

A l'origine, il s'est développé plus en fonction des opportunités qui se présentaient (locaux disponibles) que suivant une stratégie et un plan bien définis. Les exigences bibliothéconomiques et le développement d'une politique de la lecture n'ont pas toujours rejoint les contingences matérielles. Ainsi, certains quartiers n'ont pas de bibliothèque (le quartier de Cauderan par exemple), pour d'autres quartiers, l'implantation ne permet pas toujours de rencontrer le public (Carle Vernet ou Son Tay).

2.2.1. Positionnement des bibliothèques de quartier

A - Un réseau à 2 vitesses:

- Cohabitation au sein du même réseau de deux annexes déjà informatisées (prêt et consultation du catalogue), d'un bibliobus (prêt informatisé) et de neuf annexes non informatisées.

- La construction de Meriadeck a mobilisé intensivement les forces vives de la bibliothèque, concentrant toutes les énergies sur elle. Le réseau des annexes s'en trouve déstabilisé : une partie du personnel qui faisait vivre les annexes depuis parfois très longtemps, a quitté les bibliothèques de quartier, pour former les équipes des nouveaux services de Meriadeck. Le personnel recruté, nouvellement formé, ne possède pas la connaissance en profondeur des quartiers et de leur public.

- L'ampleur des services offerts par Meriadeck risque d'entraîner un poids écrasant du site central et un déplacement du public. L'effet d'attraction et de curiosité joue à plein.

- La présence simultanée dans un même réseau d'une grosse bibliothèque centrale informatisée et d'annexes informatisées et non informatisées, génère des dysfonctionnements dans la gestion et des modalités différentes de prêt et de tarifications.⁴

Un lecteur inscrit à Meriadeck peut emprunter 5 documents à la Bibliothèque Meriadeck. La même carte de prêt lui donne également accès aux annexes et au bibliobus. En l'absence d'informatisation complète du réseau, un lecteur ayant déjà fait le plein de 5 doc. sur sa carte, peut, sans qu'aucun contrôle soit possible, aller emprunter 5 doc. supplémentaires dans chaque annexe non informatisée.

B - Vers un réseau cohérent

- La diversité du réseau ne doit pas être un handicap mais une richesse supplémentaire

³ Cf. en annexe: doc. 4

⁴ Cf. en annexe: doc. 5 et 6

- Les bibliothèques de quartier doivent se positionner par rapport à Meriadeck, leur rôle étant différent:
Meriadeck: un public d'étudiants, chercheurs, érudits et des habitants du quartier

La bibliothèque de quartier: insérée dans le tissu social, elle joue un rôle de "centre social et culturel" plus que de distributeur de livres, créant une synergie avec les acteurs sociaux et culturel d'un quartier.

- Cet aspect de complémentarité est primordial, il est la carte à jouer pour mettre en place un réseau dynamique: en présence en centre ville d'une grande bibliothèque publique moderne, les bibliothèques de quartier doivent affirmer leur rôle de lieu d'accueil, de rencontres avec la vie de la cité.

- L'informatisation peut être un des axes fondamentaux de la mise à niveau de l'ensemble du réseau: parce qu'elle permet de faire travailler les différentes structures de manière complémentaire et harmonieuse.

III - EXTENSION DE L'INFORMATISATION A L'ENSEMBLE DU RESEAU: ENJEUX, OBJECTIFS

Le cahier des charges concernant l'informatisation de la Bibliothèque de Bordeaux envisageait un développement en trois phases. La première - équipement du site Meriadeck, de deux annexes et du bibliobus - peut être considérée comme achevée. La poursuite de l'opération concernait la montée en charge de Meriadeck et l'informatisation de l'ensemble des bibliothèques de quartier. La troisième phase devant confirmer la pleine puissance du système.

Aujourd'hui, le développement du projet de la Bibliothèque de Bordeaux, passe par le démarrage de la deuxième phase.

L'informatisation s'inscrit dans l'effort de rénovation et de modernisation amorcé depuis les années 1980 grâce à la volonté conjuguée de la Ville de Bordeaux et des professionnels.

3.1. Apports de l'informatisation

- Une gestion interne améliorée:

▪ Le prêt et le fichier lecteurs:

- la suppression des fichiers manuels libère le personnel des tâches fastidieuses (intercalation)

- meilleure optimisation du travail et service plus rapide au lecteur

- disponibilité immédiate de l'information: état précis et à jour de tous les documents, situation du lecteur

- mises à jour automatiques

- gestion rationalisée et transparente des statistiques de

prêt et de lecteurs: indicateurs de gestion utiles

- édition automatique de lettres de rappel

■ Le fichier bibliographique:

- suppression des fiches manuelles
- souplesse de la mise à jour du catalogue
- optimisation des délais pour la mise en circulation des documents
- participation des annexes à la base bibliographique commune
- accès décentralisé de n'importe quel point du réseau: intérêt à la fois pour la gestion interne et pour le lecteur
- cela suppose une organisation à la fois intellectuelle et physique de la circulation du document
 - accès à l'information
 - possibilité de réservation d'un document

A long terme, le public doit pouvoir avoir accès sans distinction aux collections des différentes bibliothèques avec une carte unique, l'exploitation et la gestion des fonds documentaires s'effectuant à partir de l'équipement central avec des modalités pratiques identiques.

■ Le prêt entre bibliothèques:

Pour un réseau vivant, il est indispensable de le structurer. Il est rendu possible par le système informatisé. Il s'agit ici:

- du prêt entre Meriadeck et une annexe
- du prêt entre deux annexes

Une notice "usager" peut être attribuée à chaque établissement emprunteur. La possibilité existe d'attribuer des règlements de prêt particuliers (nombre de prêts illimités, durées de prêt spécifiques).

Cela suppose des mouvements aller et retour des documents gérés par le système LIBS 100 par ce qu'on appelle le prêt à deux niveaux: prêt d'un document du fonds d'origine à un fonds emprunteur qui prête lui-même à son usager.

Pour ce faire, il s'agit de mettre en place une navette bien mieux organisée que l'actuelle, soit journalière, soit tous les deux jours, couvrant efficacement les points du réseau.

- Un réseau harmonieux et transparent:

Tous ces éléments permettent de concevoir un réseau équilibré où chaque bibliothèque pourra jouer pleinement son rôle, fondée sur les axes suivants:

- pôle dynamique pour la bibliothèque Meriadeck
- gestion identique pour toutes les annexes
- transparence du réseau vis-à-vis du public

IV - TRAVAIL EFFECTUE: RESULTATS DE L'ETUDE

■ L'informatisation des bibliothèques de quartier

Cette partie du rapport présente:

- en préalable, une brève description des deux annexes informatisées

- un *dossier personnalisé* pour chacune des huit annexes concernées par l'informatisation comprenant:

- analyse des besoins
- organisation fonctionnelle
- moyens à mettre en oeuvre

La montée en charge prévue dans la phase 2 doit prendre en compte l'importance et l'activité de chaque annexe : ce sont les deux critères qui justifient l'ordre envisagé dans les dossiers suivants pour réaliser le programme d'informatisation.

■ Extension du système de gestion:

Ce programme d'informatisation met en oeuvre des développements importants à la fois en énergies humaines, en matériels et en investissement. Une étude poussée reste à mener, auprès de la Direction Organisation et Informatique de la Ville ou par un bureau d'études, en ce qui concerne l'extension du système de gestion.

Cette étude devra déterminer l'augmentation de la capacité mémoire nécessaire pour la totalité du réseau.

Deux hypothèses se présentent:

- le système actuel supporte une extension, en rajoutant des voies aux voies existantes
- dans le cas contraire, la nécessité d'un ordinateur plus puissant s'impose

Cette étude n'apporte pas la réponse à cette question d'informatique pure, mais donne quelques éléments de réflexion bibliothéconomique.

A - Les deux annexes informatisées:

Saint-Michel-Capucins: (600 m²). Adultes et Enfants. Ouverte en mars 1989, elle est le résultat du transfert de la bibliothèque de Villaris (créée en 1964 près de la gare St Jean). Implantée dans un quartier en pleine rénovation, elle a été la première à bénéficier de l'informatisation, dans le cadre du projet Meria-deck: avant même que le site central soit opérationnel, elle a été équipée de terminaux et a servi de test pour la mise en service des fonctions de catalogage et de prêt informatisés du système LIBS 100.

Dans un cadre agréable, elle a su trouver sa place dans les

activités du quartier (action avec les associations, soutien scolaire)

Tauzin: (140 m²). Adultes et Enfants. Elle a ouvert ses portes en mai 1991 dans un château du 19^{ème} siècle rénové par la Mairie de Bordeaux, situé à la limite de Talence et Pessac, en remplacement de la trop petite annexe de Quintin. L'aménagement dans de nouveaux locaux a été l'occasion, par la volonté conjointe de la Mairie et des responsables de la bibliothèque Meriadeck, de la poursuite de l'informatisation. Comme St Michel, elle offre à ses lecteurs le confort du prêt informatisé et de la consultation du catalogue.

Il faut dire quelques mots ici de la bibliothèque de *Pasteur*: (72 m²). Adultes seulement. Créée en 1944, et transférée dans ses locaux actuels en 1982, elle bénéficie - malgré l'étroitesse des locaux - d'une bonne implantation auprès du public (étudiant surtout) grâce à sa situation en centre ville. Aménagée à être fermée pour des raisons techniques - construction du futur métro bordelais - son avenir est incertain. Dans l'immédiat elle sera provisoirement transférée dans la bibliothèque du Musée d'Aquitaine. Son cas n'est pas analysé dans la présente étude.

B - Dossiers:

Plan de chaque dossier:

- 1) Présentation de la bibliothèque
- 2) Objectifs, échéance
- 3) Fonctionnement
- 4) Moyens à mettre en oeuvre

GRAND PARC

GRAND PARC

1) Présentation de la bibliothèque

Cette bibliothèque, implantée au coeur du quartier de grands ensembles du Grand Parc, datant des années 60, a longtemps été la tête de réseau de la lecture publique à Bordeaux.

Ouverte en 1969, Adultes et Enfants, sur une superficie de 560 m², elle est la plus importante du réseau, à la fois par ses dimensions, la richesse de ses fonds, le nombre de ses lecteurs et de ses prêts sans cesse croissants.

Dans le prolongement du projet Meriadeck, l'informatisation du Grand Parc s'inscrit en premier lieu. L'interactivité avec la base documentaire du site central permettra à cette bibliothèque d'être un complément efficace du Service de Prêt Adultes et Adolescents de Meriadeck, étant donné l'importance de son fonds. Environ 80% des ouvrages de l'ensemble des bibliothèques de quartier est recensé par cette annexe (recouvrement des collections des autres annexes). Ainsi, lorsque son informatisation sera achevée, le reste du plan d'informatisation sera grandement facilité, notamment en ce qui concerne la saisie des collections. De plus, un programme de réaménagement et de rénovation de l'équipement est en cours d'élaboration. Les locaux et le mobilier sont vieillissés, ne facilitent pas l'organisation de l'espace (rangement des collections, animations). Une complète modernisation est à l'étude.

L'informatisation du prêt et du catalogue vient compléter et parachever cette rénovation, permettant d'offrir un service encore plus performant au lecteur.

■ Données quantitatives:

Voir tableau statistique 1990: doc. 7

Collections	J: 13000	
	A: 20000	soit: 33000 documents

Accroissement prévisible: 1800 doc/an

Transactions	J: 33998	
de		
prêt	A: 48152	soit: 82150 prêts

Lecteurs	J: 1969	
	A: 1941	soit: 3901 inscrits

Personnel	6 emplois permanents
	3 contrats CES

2) Objectifs, échéance

Il est souhaitable que la mise en fonctionnement de l'ensemble des fonctions informatisées - prêt et catalogue - coïncide avec le réaménagement de la bibliothèque, de façon à offrir au public l'ensemble d'un service renové.

Les travaux devant débiter en avril 1992 entraîneront la fermeture de la bibliothèque. Sans attendre ce moment, la saisie des collections peut être démarrée et menée de façon filée de manière à offrir la totalité des fonctions à la rentrée 1992 (octobre).

D'ores et déjà, certains travaux sont effectués, qui rendent la suite des opérations plus rapide: câblage du bâtiment, ligne spécialisée et modem, multiplexeur.

Reste à prévoir:

l'implantation du matériel informatique
la saisie rétrospective des collections

3) Fonctionnement

▪ Personnel: sans changement

2 sous - bibliothécaires (CAFB)

4 employés de bibliothèque

3 CES

Attributions: gestion des prêts
 " des usagers
 " des acquisitions
 catalogage notices exemplaires
 équipement des ouvrages

▪ Mobilier informatique:

* 1 banque de prêt centralisée: adultes et jeunes

La nouvelle configuration des locaux permettra d'envisager une seule banque de prêt et rendra l'organisation du travail plus rationnelle. Il est prévu l'installation d'un système anti-vol, avec unité de sensibilisation-désensibilisation intégrée au poste de prêt.

* 4 postes de consultation du catalogue:

Ce chiffre est justifié par le nombre important de lecteurs.

▪ Matériels:⁵

Une partie de l'équipement est opérationnelle:

- Ligne spécialisée + Modem: contrat Transfix déjà souscrit à France-Telecom (ligne installée depuis le 08/06/90)

⁵ Cf. en annexe: doc. 2

- Multiplexeur à 8 voies
- Câblage interne

▪ Postes de travail:

* poste de catalogage 1
 de type PC ou PS RAM ≥ 640 Ko
 (NB: pour la saisie des collections, il faudra prévoir des postes supplémentaires qui pourront être prêtés à l'annexe par Meriadeck, prélevés sur le pool existant)

* poste d'interrogation lecteurs 4
 de type T 1200 WYSE

* poste d'interrogation professionnel 1
 T 1200 WYSE
 (déjà installé, dans les services intérieurs, il permet au personnel d'avoir accès aux différentes fonctions du système central)

* poste de prêt - inscription 2
 T 1200 WYSE
 Le volume de prêts nécessite un poste affecté aux emprunts de documents et un poste affecté aux retours.

* poste de secours 1
 Il s'agit d'un portable avec disque dur permettant d'enregistrer les transactions en local en cas de panne du système centralisé.

* imprimante 2

4) Moyens à mettre en oeuvre

▪ Saisie du rétrospectif:

La charge la plus importante pour cette informatisation est la saisie rétrospective des fonds, l'idéal étant de démarrer le prêt informatisé avec la totalité du catalogue dans la base informatisée (il n'est pas souhaitable de maintenir dans une phase de démarrage la coexistence de deux types de fichiers, manuel et informatisé).

Les collections: 33000 documents

L'ensemble du fonds n'est pas à saisir, l'informatisation étant l'occasion de rajeunir et de remanier les collections.

Sont prévus: un travail de désherbage
 le déménagement des fonds les plus anciens (actuellement dans la réserve de la bibliothèque) vers le site de Meriadeck.

Cette préparation ramène l'ensemble des collections à saisir à environ 25000 documents.

Bien qu'il n'y ait pas à ce jour d'étude approfondie sur le

recouvrement réel des collections au sein du réseau, il est raisonnable de penser que la base bibliographique informatisée (Meriadeck + les deux annexes + le bibliobus) en contient environ la moitié.

Cela nous permet de donner l'estimation suivante:

- 12000 doc. dont la notice bibliographique est déjà dans la base et pour lesquels il ne reste qu'à faire la saisie d'exemplaire
- 13000 doc. dont la notice complète est à créer en format MARC

L'expérience de l'informatisation des annexes St Michel et Tauzin indique un rendement par personne et par jour de 50 créations de notices (notice moyenne) et 100 saisies d'exemplaire.

Organisation de la saisie des collections:

Pour une meilleure optimisation du travail, une équipe de 3 ou 4 personnes est nécessaire. Les discussions avec les responsables de la bibliothèque amènent à la conclusion que la saisie ne doit pas être confiée - comme cela aurait pu être envisagé - à une société de services. L'emploi temporaire de personnel qualifié (titulaire du CAFB) est de loin préféré (motivation, désir de voir aboutir le projet).

Solution envisageable: recrutement de une ou deux personnes, associées à une personne du Grand Parc et à un catalogueur en soutien du service central des annexes.

Compte tenu des données précédentes et de l'ensemble des manipulations nécessaires (manutention et équipement des ouvrages, interrogation dans la base, correction de l'indexation Dewey), 6 mois sont nécessaires pour venir à bout de la saisie, en mettant en place une logistique rigoureuse.

• Formation:

La formation au système informatique est à prévoir pour l'ensemble du personnel. Elle sera assurée par les opérateurs et le service informatique de la bibliothèque Meriadeck.

Formation prévue:

- initiation à l'informatique
- gestion du prêt
- gestion des usagers
- catalogage (format MARC) et saisie exemplaire
- recherche

Elle ne devrait pas excéder 5 jours.

BACALAN

1) Présentation de la bibliothèque

Située au nord de Bordeaux, au bord de la Garonne, entre les bassins à flot et le pont d'Aquitaine, la bibliothèque se trouve au coeur du quartier ouvrier de la Cité Lumineuse.

Elle tient le second rang dans le réseau, tant par l'importance des prêts que par l'activité sociale qu'elle a su développer dans ce quartier difficile.

Inaugurée en 1964, elle occupe un bâtiment de 435 m², entièrement rénové en 1983: la section Adultes est au rez-de-chaussée, la section Jeunes au premier étage. A cette occasion, la bibliothèque a connu un nouvel essor, portant ses efforts sur un travail en profondeur auprès du public, jeune surtout, pour attirer et fidéliser le potentiel de lecteurs.

L'informatisation, en allégeant les tâches d'un personnel en nombre insuffisant, permettra de renforcer l'action d'animation fondée sur la coopération avec les structures sociales et culturelles du quartier.

▪ Données quantitatives:

Voir tableau statistique 1990: doc. 7

Collections	J: 7000	
	A: 8000	soit: 15000 documents

Accroissement prévisible: 1300 doc/an

Transactions	J: 15440	
de prêt	A: 16915	soit: 32355 prêts

Lecteurs	J: 1226	
	A: 503	soit: 1729 inscrits

Personnel	4 emplois permanents
	1 contrat CES

2) Objectifs, échéance

Venant directement après celle de la bibliothèque du Grand Parc, l'informatisation de cette bibliothèque peut être mise en oeuvre pour le printemps 1993.

Sont à prévoir: les travaux de câblage du bâtiment
l'installation du mobilier dédié à l'informatique

Il n'est pas envisagé d'installer un système anti-vol.

Il est préférable d'éviter la fermeture de la bibliothèque (saisie des collections effectuée dans les services internes sans dispositions spéciales vis-à-vis des lecteurs).

4) Moyens à mettre en oeuvre

- Saisie du rétrospectif:

Les collections: 15000 documents

Suite à la saisie des collections du Grand Parc, elle prendra moins de temps, un grand nombre de titres étant déjà dans la base informatisée.

Une équipe de deux personnes - contrat temporaire CAFB et un catalogueur du service central - peut raisonnablement assurer la saisie en trois mois.

- Formation:

Identique pour chaque annexe.

BORDEAUX LAC

1) Présentation de la bibliothèque

Cette bibliothèque Adultes et enfants, anciennement nommée Bibliothèque des Aubiers a connu bien des changements depuis sa création en 1975 dans le quartier du même nom, au nord de Bordeaux, entre le centre ville et le quartier moderne de Bordeaux Lac.

Sa première implantation sur la dalle piétonnière d'une cité fut un échec. Dans le cadre d'un programme municipal de réhabilitation du quartier, elle a été transférée en 1984 dans un local de 500 m², plus central. Elle a su devenir le lieu d'accueil et d'ancrage indispensable, surtout pour les jeunes, dans ce quartier défavorisé, véritable relais de la vie municipale.

Ce n'est pas tant l'importance des prêts que l'impact de sa présence dans le quartier qui justifie l'informatisation de cette bibliothèque, qui viendra couronner la rénovation réussie de cet équipement.

Outre un fonds important et en bon état, la bibliothèque a constitué au fil des ans, un fonds de prêt de cassettes sonores: il représente un intérêt certain pour le réseau, il serait bon de le mettre à la disposition du lecteur dans la base informatisée.

• Données quantitatives:

Voir tableau statistique 1990: doc. 7

Collections	J: 6000	
	A: 9500	soit: 15500 documents
Accroissement prévisible: 1300 doc/an		
Transactions	J: 10244	
de		soit: 21218 prêts
prêt	A: 10974	
Lecteurs	J: 752	
	A: 525	soit: 1277 inscrits
Personnel	5 emplois permanents	

2) Objectifs, échéance

Venant en troisième position, l'équipement de la bibliothèque de Bordeaux Lac peut être envisagé pour la rentrée 1993 (octobre). Il met en jeu les travaux de raccordement du bâtiment et l'implantation du matériel informatique. La saisie rétrospective du fonds représente là encore une part importante de l'action à mener. Toutefois, elle peut se dérouler sans dispositions particulières vis-à-vis du public (pas de fermeture envisagée).

3) Fonctionnement

▪ Personnel: sans changement

2 sous-bibliothécaires (CAFB)

3 employés de bibliothèque

Attributions: gestion des prêts
" des usagers
" des acquisitions
catalogage notices exemplaires
équipement des ouvrages

▪ Mobilier informatique:

Le mobilier dédié à l'informatique comprendra:

* 1 banque de prêt centralisée

* 2 postes de consultation pour les lecteurs

Pas de changement dans le mobilier et les postes de travail actuels.

▪ Matériels:

A prévoir:

- Ligne spécialisée + Modem
- Multiplexeur à 8 voies
- Câblage interne

▪ Postes de travail:

* poste de catalogage 1
de type PC ou PS

* poste d'interrogation lecteurs 2
de type T 1200 WYSE

* poste d'interrogation professionnel 1
de type T 1200 WYSE

* poste de prêt - inscription 1
de type T 1200 WYSE

* poste de secours 1

* imprimante 1

4) Moyens à mettre en oeuvre

- Saisie du rétrospectif:

Les collections: 15500 documents

S'appuyant sur les mêmes principes que pour les deux annexes précédentes, la saisie du rétrospectif nécessite la même organisation.

Une équipe constituée d'un contrat CAFB et d'un catalogueur du service central, pourra efficacement venir à bout en 4 mois de la récupération des collections, un nombre de plus en plus important de titres étant dans la base bibliographique.

- Formation:

Identique pour chaque annexe.

BENAUGE

1) Présentation de la bibliothèque

Unique bibliothèque de la Rive droite de la Garonne, cette bibliothèque Adultes et Enfants, créée en 1959, s'est installée en 1977, agrandie en 1986, dans un centre commercial, ce qui a eu pour effet de favoriser son développement dans un quartier difficile.

Aujourd'hui, cependant, sa situation à l'intérieur du quartier de La Benaugue pose quelques problèmes: isolement, public difficile, désaffection du public des communes avoisinantes aujourd'hui équipées de bibliothèques. Une situation plus centrale au sein du secteur Rive Droite serait plus porteuse.

Dans le cadre d'un projet municipal de rénovation et réhabilitation des quais et de la Rive Droite, la bibliothèque actuelle pourrait déménager et se recentrer dans le quartier rénové.

Associée à la nouvelle vie du quartier, elle pourrait retrouver une activité nouvelle.

Ce pourrait être l'occasion d'une modernisation de l'ensemble des services:

- désherbage et rajeunissement d'un fonds très vieilli
- rénovation des locaux et du mobilier
- informatisation: pour desservir l'ensemble de la Rive

Droite, une action informatique est nécessaire afin de créer un pôle documentaire à la hauteur des attentes d'une forte population.

Le devenir de la bibliothèque actuelle n'étant pas défini - transfert définitif dans un local plus central, ou maintien dans le quartier avec création d'une nouvelle bibliothèque par ailleurs - l'étude qui suit n'est qu'une trame fondée sur la réalité présente de la Benaugue.

▪ Données quantitatives:

Voir tableau statistique 1990: doc. 7

Collections	J: 7000	soit: 20000 documents
	A: 13000	
Accroissement prévisible: 1300 doc/an		
Transactions de prêt	J: 16731	soit: 34257 prêts
	A: 17526	
Lecteurs	J: 1186	soit: 1896 inscrits
	A: 710	
Personnel	4 emplois permanents	
	1 contrat CES	

2) Objectifs, échéance

Dans l'hypothèse d'une réimplantation de la bibliothèque, un programme de réaménagement complet est à prévoir qui ne fait pas l'objet de la présente étude.

Il est difficile de préciser une échéance, le projet bibliothèque étant conditionné par le projet Rive Droite.

3) Fonctionnement

▪ Personnel: sans changement

4 employés de bibliothèque

1 CES

Attributions: gestion des prêts
" des usagers
" des acquisitions
catalogage notices exemplaires
équipement des ouvrages

▪ Mobilier informatique:

* 2 postes de prêt

La configuration actuelle des locaux - les deux sections Adultes et Enfants séparées - ne permet pas d'installer une banque de prêt centralisée.

* 2 postes de consultation pour les lecteurs

▪ Matériels:

A prévoir:

- Ligne spécialisée + Modem
- Multiplexeur à 8 voies
- Câblage interne

▪ Postes de travail:

* poste de catalogage 1
de type PC ou PS

* poste d'interrogation lecteurs 2
de type T 1200 WYSE

* poste d'interrogation professionnel 1
de type T 1200 WYSE

* poste de prêt - inscription 2
de type T 1200 WYSE

* poste de secours 1

* imprimante 1

4) Moyens à mettre en oeuvre

- Saisie du rétrospectif:

Les collections: 20000 documents

Chiffre pouvant être ramené à 12000 après réorganisation en profondeur du fonds. Cette tâche risque de prendre un temps considérable: il faut compter 6 mois pleins pour l'assumer.

- Formation:

Identique pour chaque annexe.

St AUGUSTIN

1) Présentation de la bibliothèque

Crée en 1954 dans un quartier excentré à l'ouest de Bordeaux, dans un centre municipal, cette bibliothèque a bénéficié de son déménagement entre 1983 et 1985 dans la nouvelle maison de quartier, dont la très forte activité a rejailli sur les deux sections de la bibliothèque. Réaménagée en 1988 sur un espace de 300 m², elle joue un rôle important dans la vie associative et culturelle.

La collaboration avec la maison de quartier - riche en initiatives - est un atout non négligeable.

L'informatisation, dans l'optique de réseau, apportera le plus nécessaire à la satisfaction du public, lui offrant l'accès à la base centrale et dans un avenir proche à l'ensemble des prestations du site central.

■ Données quantitatives:

Voir tableau statistique 1990: doc. 7

Collections	J: 5000	
	A: 5500	soit: 10500 documents

Accroissement prévisible: 1300 doc/an

Transactions	J: 15212	
de		
prêt	A: 13115	soit: 28300 prêts

Lecteurs	J: 1001	
	A: 578	soit: 1579 inscrits

Personnel	3 emplois permanents
	1 contrat CES

2) Objectifs, échéance

Le rythme de progression de l'informatisation peut s'enchaîner de six mois en six mois, en tenant compte du temps nécessaire à la saisie des collections et à l'installation d'équipement et de matériel informatique.

Cela nous conduit au printemps 1994 pour la bibliothèque St Augustin, aucune réorganisation d'envergure (locaux, mobilier) n'étant mise en jeu pour cette informatisation.

3) Fonctionnement

▪ Personnel: sans changement

1 sous-bibliothécaire

2 employés de bibliothèque

1 CES

Attributions: gestion des prêts
" des usagers
" des acquisitions
catalogage notices exemplaires
équipement des ouvrages

▪ Mobilier informatique:

* 2 postes de prêt

La configuration actuelle des locaux - les deux sections Adultes et Enfants séparées - ne permet pas d'installer une banque de prêt centralisée.

* 2 postes de consultation pour les lecteurs

▪ Matériels:

A prévoir:

- Ligne spécialisée + Modem
- Multiplexeur à 8 voies
- Câblage interne

▪ Postes de travail:

* poste de catalogage 1
de type PC ou PS

* poste d'interrogation lecteurs 2
de type T 1200 WYSE

* poste d'interrogation professionnel 1
de type T 1200 WYSE

* poste de prêt - inscription 2
de type T 1200 WYSE

* poste de secours 1

* imprimante 1

4) Moyens à mettre en oeuvre

- Saisie du rétrospectif:

Les collections: 10000 documents

La stratégie mise en place pour les autres annexes peut être maintenue: une équipe de deux catalogueurs (un contrat CAFB et un catalogueur du service central) employée à temps plein à cette tâche.

- Formation:

Identique pour chaque annexe.

JARDIN PUBLIC

1) Présentation de la bibliothèque

Première bibliothèque de Bordeaux, créée en 1949, pour enfants uniquement, elle est installée dans une ancienne Orangerie du Jardin Public, au coeur de la ville, au premier étage d'un bâtiment du XVIIIème siècle.

Rénovée en 1988, elle offre 160 m², dans un décor ravissant, au jeune public des quartiers favorisés qui l'entourent.

A la fois par sa localisation et par son public spécifique, cette bibliothèque tient une place à part dans le réseau. Elle possède un fonds jeunes important - des collections anciennes suivies depuis son ouverture - qu'il sera intéressant d'intégrer dans le réseau informatisé.

En outre, sa situation à l'intérieur du Jardin, près du Jardin Botanique et du Muséum d'Histoire Naturelle, en fait un lieu privilégié d'animation culturelle et pédagogique, en complémentarité avec les thèmes (conférences, expositions...) du Muséum.

• Données quantitatives:

Voir tableau statistique 1990: doc. 7

Collections J: 7200 documents

Accroissement prévisible: 650 doc/an

Transactions J: 17440 prêts
 de
 prêt

Lecteurs J: 940 inscrits

Personnel 1,5 emplois permanents

1 contrat CES

2) Objectifs, échéance

Nous arrivons ici à la prise en compte, dans le réseau, des annexes plus petites, à l'activité plus réduite. Cela représente une division par deux des données chiffrées.

Cette dimension diminue considérablement le temps de saisie des fichiers. Aucun réaménagement n'étant nécessaire pour lancer l'informatisation, l'opération peut être menée en trois mois, ce qui nous amène raisonnablement à la rentrée 1994.

3) Fonctionnement

- Personnel: sans changement
1 employé de bibliothèque (CAFB)
1 CES

Attributions: gestion des prêts
" des usagers
" des acquisitions
catalogage notices exemplaires
équipement des ouvrages

- Mobilier informatique:
 - * 1 poste de prêt
 - * 1 poste de consultation pour les lecteurs

- Matériels:

A prévoir:

- Ligne spécialisée + Modem
- Multiplexeur à 4 voies
- Câblage interne

- Postes de travail:

- * poste de catalogage 1
de type PC ou PS
- * poste d'interrogation lecteurs 1
de type T 1200 WYSE
- * poste d'interrogation professionnel 1
de type T 1200 WYSE
- * poste de prêt - inscription 1
de type T 1200 WYSE
- * poste de secours 1
- * imprimante 1

4) Moyens à mettre en oeuvre

- Saisie du rétrospectif:

Les collections: 7000 documents

Il s'agit d'un fonds relativement restreint, bien entretenu, qui pourra être récupéré dans le catalogue informatisé sur la même base organisationnelle que précédemment. A ce stade de l'informatisation du réseau, la plus grande partie des titres sera saisie, sauf les collections plus anciennes qui exigeront une création de notices.

- Formation:

Identique pour chaque annexe.

CARLE VERNET

1) Présentation de la bibliothèque

D'une superficie de 108 m², Adultes et enfants, elle a été créée en 1960. Elle forme avec la bibliothèque de Son Tay, l'ensemble de deux petites annexes desservant les quartiers excentrés allant de la gare St Jean à la limite de la commune de Bégles.

Ce quartier de cités datant des années 60 est en pleine mutation. Traditionnellement ouvrier, il connaît aujourd'hui des modifications du tissu social: usines fermées ou ayant réduit leur activité, population vieillie.

Malgré une activité réduite, la présence de cette annexe dans ce quartier ne disposant pas d'autre équipement culturel, reste très importante.

Il est nécessaire de moderniser cette structure et de lui donner les moyens de développer le travail auprès des groupes scolaires notamment.

▪ Données quantitatives:

Voir tableau statistique 1990: doc. 7

Collections	J: 2500	
	A: 5100	soit: 7600 documents

Accroissement prévisible: 590 doc/an

Transactions	J: 8125	
de		soit: 14800 prêts
prêt	A: 6634	

Lecteurs	J: 290	
	A: 127	soit: 420 inscrits

Personnel	1 emploi permanent
------------------	--------------------

2) Objectifs, échéance

Un travail de désherbage des collections est à prévoir avant la saisie du fonds. Des travaux de réaménagement et de rénovation intérieure sont à envisager.

L'informatisation des fonctions prêt et catalogage menée conjointement suppose l'équipement et l'installation du matériel informatique, de façon à offrir l'ensemble des services au printemps 1995.

3) Fonctionnement

▪ Personnel: sans changement

1 employé de bibliothèque

Attributions: gestion des prêts
" des usagers
équipement des ouvrages

▪ Mobilier informatique:

* 1 poste de prêt

* 1 poste de consultation pour les lecteurs

▪ Matériels:

A prévoir:

- Ligne spécialisée + Modem
- Multiplexeur à 4 voies
- Câblage interne

▪ Postes de travail:

* poste de catalogage 1
de type PC ou PS

* poste d'interrogation lecteurs 1
de type T 1200 WYSE

* poste d'interrogation professionnel 1
de type T 1200 WYSE

* poste de prêt - inscription 1
de type T 1200 WYSE

* poste de secours 1

* imprimante 1

4) Moyens à mettre en oeuvre

▪ Saisie du rétrospectif:

Les collections: 6000 documents

Une équipe de deux personnes viendra rapidement à bout de la saisie des collections: elle consistera surtout en saisie d'exemplaires, étant donné le stade de développement du fichier bibliographique dans une perspective 95.

▪ Formation:

Identique pour chaque annexe.

SON TAY

1) Présentation de la bibliothèque

Elle présente des caractéristiques semblables à celles de Carle Vernet. Créée en 1953 sur une surface réduite (114 m²), elle fonctionne difficilement: quartier vieillissant, implantation mal adaptée, excentrée par rapport à l'activité du quartier qui se resserre autour de la gare St Jean. Un remodelage du quartier se dessine. L'avenir amènera peut-être à reconsidérer l'existence de la bibliothèque.

En attendant des modifications urbaines qui entraîneront à long terme des prises de décision, le court terme passe par l'achèvement du réseau informatisé existant, dans ses potentialités et ses limites à la fois, l'annexe de Son Tay en étant partie prenante.

▪ Données quantitatives:

Voir tableau statistique 1990: doc. 7

Collections	J: 2500	
	A: 5000	soit: 7500 documents

Accroissement prévisible: 400 doc/an

Transactions	J: 7500	
de		soit: 18800 prêts
prêt	A: 11320	

Lecteurs	J: 300	
	A: 270	soit: 570 inscrits

Personnel	1 emploi permanent
-----------	--------------------

2) Objectifs, échéance

L'informatisation de cette bibliothèque peut être calquée sur celle de Carle Vernet (similitude des données et de l'activité). Pas de travaux de réaménagement en perspective. La saisie rétrospective et l'équipement informatique sont les deux points à prévoir, sans dispositions particulières: l'opération peut être achevée pour la rentrée 95.

3) Fonctionnement

▪ Personnel: sans changement

1 employé de bibliothèque

Attributions: gestion des prêts
" des usagers
équipement des ouvrages

▪ Mobilier informatique:

* 1 poste de prêt

* 1 poste de consultation pour les lecteurs

▪ Matériels:

A prévoir:

- Ligne spécialisée + Modem
- Multiplexeur à 4 voies
- Câblage interne

▪ Postes de travail:

* poste de catalogage 1
de type PC ou PS

* poste d'interrogation lecteurs 1
de type T 1200 WYSE

* poste d'interrogation professionnel 1
de type T 1200 WYSE

* poste de prêt - inscription 1
de type T 1200 WYSE

* poste de secours 1

* imprimante 1

4) Moyens à mettre en oeuvre

▪ Saisie du rétrospectif:

Les collections: 7000 documents

▪ Formation:

Identique pour chaque annexe.

CONCLUSION

L'informatisation des bibliothèques de quartier, analysée en tenant compte de la spécificité de chacune d'entre elles, met en jeu des moyens considérables à la fois en temps, en personnel et en matériel.

L'introduction des annexes dans le système informatisé de gestion de l'ensemble du site, augmente considérablement la masse de données à gérer. Cela représente un apport supplémentaire de 12000 lecteurs et 97000 ouvrages et de 43 postes de travail.

Outre les investissements matériels importants, la charge de travail que représente la saisie rétrospective des collections est un facteur prépondérant dans la réalisation de ce programme (97000 ouvrages à saisir, sur une base de 100 ouvrages par personne et par jour représentent 970 homme-jour). En ce sens, une attention particulière doit être apportée à la formation du personnel, pour mieux assurer sa mobilisation.

L'étude des réalités et des besoins du réseau de lecture publique de Bordeaux montre que son épanouissement passe par l'extension de l'informatisation des bibliothèques de quartier: c'est un développement à la fois possible et nécessaire.

A la fin des quatre années prévues pour y parvenir, le lecteur bordelais aura à sa disposition un réseau entièrement informatisé, présentant des avantages nombreux : mise en commun des ressources documentaires, participation à la base bibliographique, complémentarité avec le site central de Meriadeck, dans le cadre de gestion et de pratiques identiques.

Le programme ne doit pas s'arrêter là. L'avenir laisse envisager des développements. La version 29 de CLSI permettra d'utiliser les différentes souplesses d'un système de gestion de base de données relationnelle, et d'affirmer la montée en charge du système :

- la gestion informatisée des acquisitions
- le développement du module prêt (gestion de réservation de documents par exemple)
- la mise en place d'un Prêt-entre-bibliothèques organisé avec un acheminement des documents sur le site

permettront de reconsidérer l'organisation du réseau.

La délocalisation des acquisitions et du catalogage pourra être préférée, allégeant les tâches du service central, et ménageant ainsi une meilleure autonomie des bibliothèques de quartier. L'harmonisation des pratiques sur chaque point du réseau sera un atout supplémentaire pour le lecteur, favorisant l'accès à l'ensemble des services.

La réalisation de ce programme s'appuie sur le besoin de modernisation du réseau de lecture publique, autour du site de Meriadeck. Il s'inscrit dans un projet plus vaste, à l'étude aujourd'hui, à l'initiative de la Ville de Bordeaux. Il s'agit de doter la ville d'un réseau informatisé unique, englobant l'ensemble des organismes culturels (Musées, Centre d'art contemporain, Bibliothèques...). Ce projet d'envergure, réalisable à l'horizon de l'an 2000, offrirait un outil particulièrement performant à l'ensemble de la population bordelaise.

Bibliographie

Il s'agit de la documentation technique utilisée dans la réalisation de cette étude

1 - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE (Bordeaux) .- Systèmes informatiques. C.C.T.P. Fourniture et mise en place d'un système informatique, 25 février 1987.

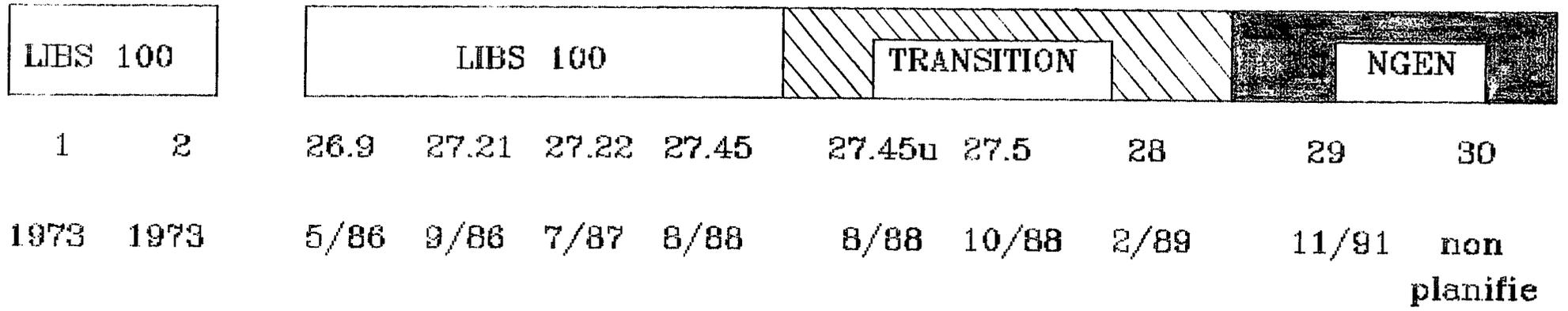
2 - CLSI. - SCRIBO: projet d'informatisation de la bibliothèque de la ville de Bordeaux, novembre 1987.

3 - Prospectus et documents internes:

BIBLIOTHEQUE de BORDEAUX. Service des bibliothèques de quartier. - Quelques propositions de restructuration du réseau pour les mois à venir / Anne-Marie Bernard, juillet 1991.

DOCUMENTS

PLAN DE MIGRATION CLSI



 LIBS 100

 TRANSITION

 LIBS PLUS

LANGAGE SPECIFIQUE

FLIRT/C

"C"

O.S SPECIFIQUE

UNIX

UNIX

DBMS SPECIFIQUE

SPECIFIQUE

STANDARD

RACCORDEMENT D'UNE ANNEXE

1/ L'ENVIRONNEMENT

2/ LA TRANSMISSION DES DONNEES

3/ L'INSTALLATION ELECTRIQUE

- Le raccordement d'une nouvelle annexe sur votre réseau nécessite une préparation de celle-ci. Vous trouverez dans les pages qui suivent les détails quant au câblage "courant faible" et "courant fort".

1/ ENVIRONNEMENT

1.1/ Le local de l'annexe.

On prévoiera un emplacement destiné à recevoir dans l'annexe le modem et le multiplexeur. Ce local sera à l'arrivée des lignes "terminaux" décrites plus loin dans ce document.

Ce local sera équipé de deux prises électriques pour l'alimentation du modem et du multiplexeur.

On veillera à ce que ce local soit suffisamment ventilé afin d'éviter une surchauffe éventuelle.

1.2/ Le système central

On veillera à avoir un nombre de portes suffisantes sur le système central pour le raccordement des terminaux de l'annexe.

Dans le cas de l'utilisation d'un IPS, il faudra s'assurer que le nombre d'entrées et de sorties correspondantes sont disponibles.

L'utilisation de l'IPS pour le raccordement d'une annexe reste à l'appréciation de la bibliothèque. Toutefois pour des raisons de sécurité et de redondance CLSI préconise le raccordement "via" celui-ci s'il existe.

2/ La transmission des données

Les liaisons de données permettant à un terminal d'être relié à une unité centrale sont vitales et devront faire l'objet d'une attention particulière.

Ces liaisons pourront être de plusieurs natures:

2.1/ Liaisons par lignes PTT et modems

L'utilisation de lignes PTT et de modems est obligatoire dès que l'on pénètre dans le domaine public (rue,...).

On peut distinguer deux types de liaisons, selon la vitesse et le taux d'utilisation choisis:

-liaisons effectuées à l'aide du réseau commuté général

Cablage annexe

Version 1.01 8/02/91

-liaisons effectuées à l'aide de lignes PTT dites louées ou spécialisées.

La distance maximale admise entre terminal et modem/multiplexeur est 15 mètres.

2.2/ Liaisons locales par modem

Ce type de liaison peut être utilisé à l'intérieur d'un même bâtiment ou dans un lieu privé, lorsque l'on désire effectuer des transmissions sur des distances importantes ou dans certains cas d'environnement perturbé. La distance maximale admise entre terminal et modem est toujours 15 mètres.

2.3/ Liaisons locales par câble direct

Dans ce cas, l'utilisation de modem n'est pas nécessaire, cependant il est indispensable d'utiliser un câble de bonne qualité.

La distance maximale admise sur liaisons locales est de 40 mètres (du multiplexeur au terminal). Il est interdit de faire passer les câbles de données dans les gaines électriques.

Ce câble doit être de 4 fils, blindé, de type Belden 8723 ou équivalent. La câble téléphonique unibrin est absolument prohibé pour ce type de liaison. Le raccordement par épissure ou par plusieurs connecteurs est interdit.

PRISES: sur le panneau de la salle où se trouve le multiplexeur et aux murs des locaux des terminaux, les prises seront de type RS232C, 25 broches, femelles..

Les 4 fils du câble seront soudés aux broches 2, 3, 7, et 1 des connecteurs RS232C de la façon suivante:

- broches 2 et 3 - connexions pour la transmission de données;*
- broche 7 - raccordement à la terre signal (retour commun);*
- broche 1 - raccordement à la masse (à souder, avec ce fil, le blindage du câble, du côté multiplexeur SEULEMENT).*

2.4/ Demande et Installation des lignes PTT

Consulter les PTT pour toutes réglemets en vigueur vis-à-vis votre site.

La responsabilité pour la demande et l'installation de toutes lignes de télécommunication auprès des PTT incombe à la bibliothèque. CLSI offrira, bien-sûr, tous conseils nécessaires pour déterminer vos besoins spécifiques.

Il faut tenir compte des délais de livraison quand vous ferez vos commandes auprès des PTT pour que les lignes de télécommunication soient prêtes au plus tard à la date d'installation du matériel central.

3/ L'INSTALLATION ELECTRIQUE

3.1/ Connection Electrique

Les terminaux doivent être raccordés à une source de tension monophasée 220 volts avec prise de terre et neutre. Les terminaux locaux doivent avoir une alimentation électrique avec neutre à la terre .

On prévoiera 2 prises de raccordements par postes afin de pouvoir brancher un crayon optique ou une imprimante associé au terminal.

En cas de perturbations du courant, il est recommandé d'installer un filtre qui protégera vos terminaux contre les parasites électriques conduits sur les lignes secteur.

3.2/ Installation

Les terminaux devront être installés dans un environnement permettant une utilisation confortable pour l'utilisateur.

Ils devront être éloignés de toute source de chaleur importante et à l'abri des poussières.

Le local ou tout au moins la surface à proximité du terminal devra être protégé contre l'électricité statique.

En cas d'exposition à une source de lumière directe gênant la lisibilité de l'écran, des filtres polarisants peuvent être utilisés.

Bibliothèque de Bordeaux

Service central des bibliothèques de quartier Meriadeck

85, cours du Maréchal Juin

Esplanade Rhin et Danube

33075 Bordeaux cedex

Téléphone : 56.24.32.51

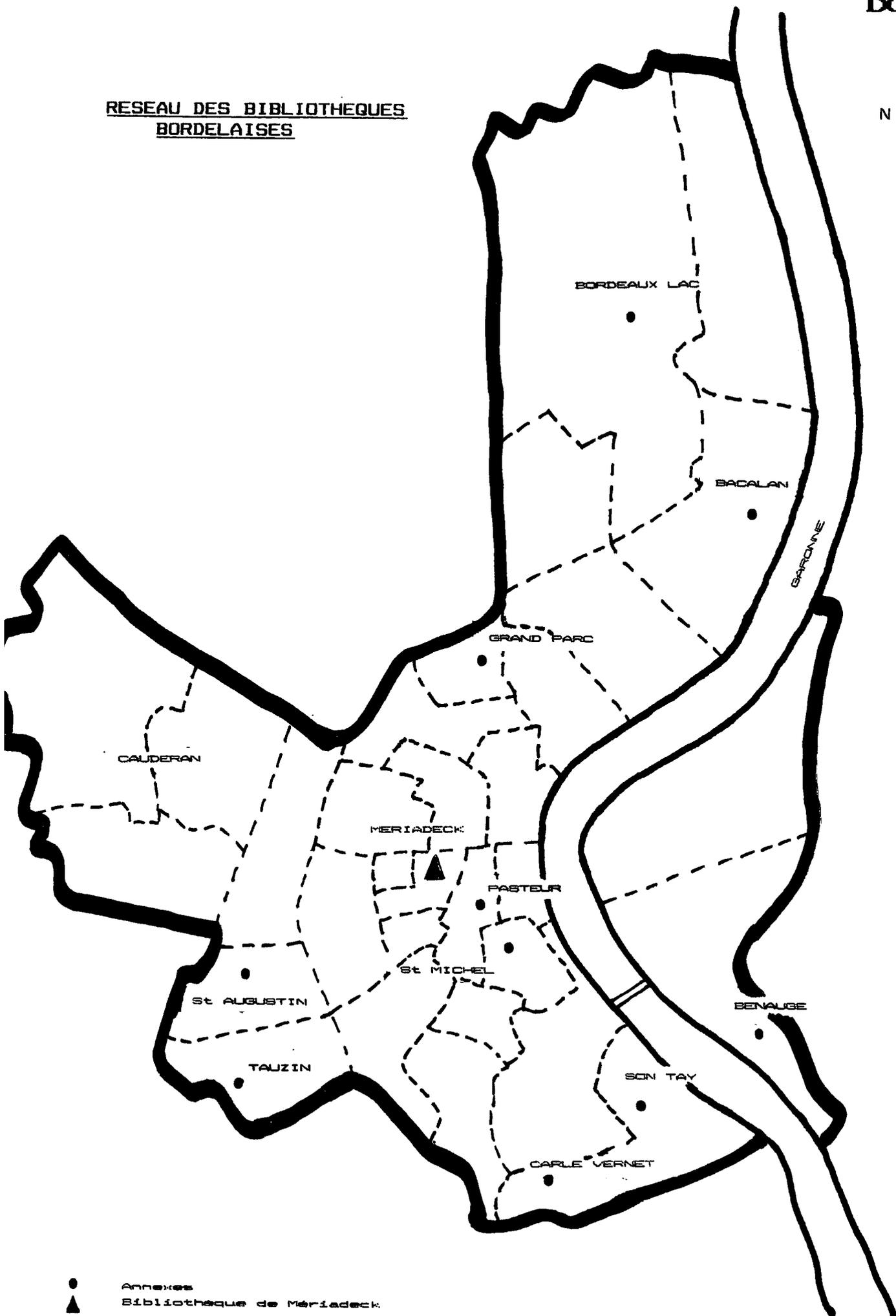
Personnel : 11 emplois permanents -

1 Bibliothécaire	catégorie A
1 Sous bibliothécaire chef	catégorie B
2 Sous bibliothécaires	catégorie B
2 Employés de bibliothèque	catégorie C
1. Commis	catégorie C
3 Employés de bibliothèques pour le remplacement maladie et congés	catégorie C

L'ensemble du personnel des bibliothèques de quartier se compose
au 1er juillet 1991 de 49 personnes

1	catégorie A
10	catégorie B
38	catégorie C

RESEAU DES BIBLIOTHEQUES
BORDELAISES



● Annexes
▲ Bibliothèque de Mériadeck
--- Limites des quartiers (code INSEE)

Echelle: 1/25000

Bibliothèque de Bordeaux

rez-de-dalle **La carte de lecteur**

Horaires
du mardi au vendredi
de 14 h à 19 h
le samedi
de 14 h à 18 h
fermé dimanche et lundi

La **Bibliothèque** de Bordeaux est ouverte à tous. Elle a choisi de développer le prêt à domicile, tout en poursuivant par ailleurs ses activités de conservation, d'exploitation et d'enrichissement d'un patrimoine livresque et documentaire, déjà immense et prestigieux.

- La consultation sur place des documents présentés sur les rayonnages est libre.

Cependant, une **carte de consultation**, de couleur grise, est nécessaire pour l'accès aux collections conservées en magasins -robotisé ou traditionnel-.

Cette carte, gratuite, est délivrée sur demande au Service de l'Accueil, niveau rez-de-dalle; mais ne donne en aucun cas droit à l'emprunt de documents.

- Le prêt à domicile est désormais possible à partir de l'achat de la **carte de lecteur**, de couleur Bordeaux.

Obligatoire pour emprunter, elle offre la possibilité d'emporter **5 documents** à la fois pendant **4 semaines** maximum.

La carte de lecteur est délivrée par le Service de l'Accueil, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois). Une autorisation parentale est nécessaire pour les mineurs.

Cette carte, strictement personnelle, est valable un an. Elle est renouvelable à la date anniversaire de son établissement.

La carte de lecteur est vendue à différents tarifs.

Adresse
85, cours du Maréchal Juin
1, Terrasse Rhin et Danube
33075 Bordeaux Cédex

Téléphone
56 24 32 51
Télécopie
56 24 94 08



Informations pratiques au verso

Tarifs de la carte de lecteur

- **adulte** plein tarif: **200 F** 1/2 tarif Bordeaux: **100 F**
- **étudiant** plein tarif: **100 F** 1/2 tarif Bordeaux: **50 F**
- **- de 18 ans** plein tarif: **50 F** Bordeaux: **gratuit**

Cette carte donne également accès au réseau des 11 Bibliothèques de quartier et du Bibliobus.

Toutefois, une carte d'abonnement délivrée par votre Bibliothèque de quartier ou le Bibliobus ne permet pas l'emprunt à la **Bibliothèque de Bordeaux**. (voir tarifs des Bibliothèques de quartier)

Conditions de prêt

Prêt de 5 documents à la fois pour une durée de 4 semaines maximum.

Les documents sont classés en 2 grandes catégories:

Livre et Bande Dessinée ou, Vidéocassette ou, Compact-disque...

L'emprunt est limité à 3 documents dans la catégorie "Livre", et 2 dans l'autre catégorie.

Exemples: 3 livres + 2 bandes dessinées.

2 livres en gros caractères + 1 livre enregistré sur cassette
+ 1 document multimédia + 1 vidéocassette.

Tout emprunteur est personnellement responsable des documents.

Il est recommandé de ne pas confier à un tiers leur restitution.

Les documents empruntés à la **Bibliothèque de Bordeaux** ne peuvent être rendus dans une des Bibliothèques de quartier.

- Après une semaine de **retard**, le lecteur reçoit une lettre de rappel. Considéré en infraction, il ne peut plus bénéficier des services de prêt et de consultation tant que les documents ne sont pas restitués.
- Tout document **perdu, détérioré** ou non restitué après un délai de 3 mois sera remboursé sur la base du prix annoncé dans les catalogues des maisons d'édition.
- **Remplacement** de toute carte perdue ou détériorée: 20 F.
- Tout **changement de domicile**, doit être communiqué au Service de l'Accueil.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE MERIADECK - TARIFICATION DU PRET A DOMICILE - ABONNEMENTS ANNUELS

CATEGORIES D'USAGERS		BIBLIOTHEQUE MERIADECK (+ bibliothèques de quartier)	BIBLIOTHEQUES DE QUARTIER (sans la bibliothèque Mériadeck)
<u>USAGERS BORDELAIS</u>	Plein Tarif (1) Demi-Tarif (2) GRATUIT (3)	100 F 50 F GRATUIT	50 F 25 F GRATUIT
<u>USAGERS HORS BORDEAUX</u>	Plein Tarif (1) Demi-Tarif (2 et 3)	200 F 100 F	100 F 50 F
<u>JEUNES DE - 18 ANS</u>	Usagers Bordelais Usagers Hors Bordeaux	GRATUIT 50 F	GRATUIT 25 F
<u>PERSONNEL DE LA VILLE DE BORDEAUX</u>	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT

(1) Plein tarif :

- pour une personne seule : revenus mensuels supérieurs à 5 200 F
- pour un couple : revenus mensuels supérieurs à 7 200 F

(2) Demi-tarif :

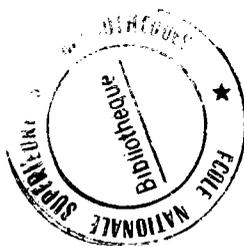
- pour une personne seule : revenus compris entre 3 000 F et 5 200 F
- pour un couple : revenus compris entre 5 200 F et 7 200 F
- pour un étudiant

(3)

- pour une personne seule : revenus mensuels inférieurs à 3 000 F
- pour un couple : revenus mensuels inférieurs à 5 200 F

TABLEAU STATISTIQUE.

Statistiques 1990 J = jeunes A = adultes	Date de creation	Surface	Nbre. total d'heures d'ouverture	Nbre. de personnes	Collections	Inscrits	Prêts	Acquisitions
Grand Parc	1969	560m2	26h	6	J: 13000 A: 20000	J: 1960 A: 1941	J: 33998 A: 48152	J: 1006 ouvrages A: 785 ouvrages
Bacalan	1964	435m2	27h	4	J: 7000 A: 8000	J: 1226 A: 503	J: 15440 A: 16915	J: 617 ouvrages A: 703 ouvrages
Bordeaux Lac	1975	500m2	21h	5	J: 6000 A: 9500	J: 752 A: 525	J: 10244 A: 10974	J: 642 ouvrages A: 661 ouvrages
Benauges	1959	404m2	25h	4	J: 7000 A: 13000	J: 1186 A: 710	J: 16731 A: 17526	J: 823 ouvrages A: 493 ouvrages
St Augustin	1954	300m2	J: 26h A: 33n	3	J: 5000 A: 5500	J: 1001 A: 578	J: 15212 A: 13115	J: 921 ouvrages A: 410 ouvrages
Jardin Public	1949	160m2	25h	1,5	J: 7200	J: 939	J: 17438	J: 652 ouvrages
Carle Vernet	1960	108m2	25h	1	J: 2500 A: 5100	J: 290 A: 127	J: 8125 A: 6634	J: 330 ouvrages A: 261 ouvrages
Son Tay	1953	114m2	25h	1	J: 2500 A: 5000	J: 306 A: 265	J: 7575 A: 11321	J: 142 ouvrages A: 257 ouvrages



BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



8016438